

L'économie sociale au Québec : le bilan reste à faire

Joyal, André. 1999. *Économie sociale. Le bilan québécois*. Montréal, L'île de la tortue et André Joyal, 63 p.

Christian Jetté

Numéro 41, printemps 1999

Les mots pour le dire, les mots pour le faire : le nouveau vocabulaire du social

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/017780ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/017780ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (imprimé)

1703-9665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Jetté, C. (1999). Compte rendu de [L'économie sociale au Québec : le bilan reste à faire / Joyal, André. 1999. *Économie sociale. Le bilan québécois*. Montréal, L'île de la tortue et André Joyal, 63 p.] *Lien social et Politiques*, (41), 153–154.
<https://doi.org/10.7202/017780ar>

Notes de lecture

L'économie sociale au Québec : le bilan reste à faire

• **JOYAL, André. 1999. Économie sociale. Le bilan québécois. Montréal, L'île de la tortue et André Joyal, 63 p.**

D'entrée de jeu, disons-le tout de suite, le livre d'André Joyal sur l'économie sociale ne nous a guère impressionné. D'abord, un bilan bien structuré aurait exigé, de la part de l'auteur, une recension plus exhaustive des recherches et des processus d'évaluation menés autour du thème de l'économie sociale. Or, malgré les références à des travaux de recherche que l'auteur et son équipe ont effectués en lien avec certaines entreprises relevant de l'économie sociale au Québec, force est de constater que le livre tient davantage de l'essai que d'un réel bilan de l'économie sociale. En effet, comment prétendre relever un tel défi alors qu'aucune référence n'est faite aux travaux de certains experts québécois qui ont mené de nombreuses recherches sur le sujet et qui s'avèrent incontournables dans la réalisation d'un bilan ? On

pense ici, notamment, à la contribution colossale de Benoît Lévesque sur le sujet, mais nous aurions pu en nommer bien d'autres. Rien non plus sur la crise du travail et de l'État-providence qui a frappé, au cours des années 1980 et 1990, le Québec et la plupart des pays industrialisés, ce qui aurait permis de mieux contextualiser la montée de l'économie sociale et l'importance qu'elle a acquise au cours des dernières années.

De plus, l'ouvrage est truffé de clichés concernant l'économie sociale, notamment en rapport avec les travailleurs de ce secteur, qui, écrit l'auteur, « ne sont pas à la recherche d'une rémunération nécessairement proportionnelle à leurs qualifications et à leurs efforts » (p. 49). Selon lui, ces travailleurs doivent avoir « la vocation pour y œuvrer » s'ils veulent être heureux dans leur emploi (p. 27) car, selon la documentation qu'il dit avoir recensée, l'économie sociale, « c'est avant tout une affaire de femmes [...] avec pour seule récompense la satisfaction du devoir accompli » (p. 34).

Ces courts extraits illustrent bien la facture générale de l'ouvrage ainsi que la

vision de l'économie sociale portée par l'auteur. Ce dernier, qui affirme dès le début du livre vouloir « partager la part de réalisme et de rêve qui accompagne le discours actuel sur l'économie sociale » (p. 6), n'hésite pas, pourtant, à appuyer son argumentation sur des perceptions subjectives à travers les commentaires de ses assistants et des remarques personnelles concernant certains promoteurs de l'économie sociale et certains événements qui ont marqué le développement de l'économie sociale au Québec. D'un point de vue strictement méthodologique, l'ouvrage aurait gagné en crédibilité s'il s'était appuyé plus clairement sur des données de recherche originales et s'il n'avait pas laissé de côté un large pan de la production scientifique sur le sujet.

En outre, l'auteur a jeté un regard d'économiste classique sur une réalité sociologique à laquelle, manifestement, il n'a pas su accorder toute la rigueur et la sensibilité dont elle aurait dû faire l'objet. Son évaluation d'un phénomène aussi complexe reste principalement liée à des considérations d'ordre financier (non-rentabilité des entreprises et dépendance envers les subsides gouvernementaux), même s'il tente de cerner certaines caractéristiques de l'économie sociale, dont le degré d'innovation sociale de ses diverses composantes (ce qu'il appelle l'alternative). À cet égard, ses conclusions sont formelles : il n'existe pas de « mouvance alternative » dans l'économie sociale (p. 36). Néanmoins, l'auteur nous fournit quelques clés pour mieux comprendre sa vision de l'alternative lorsqu'il affirme, en parlant du « workfare », que les mesures envisagées par le gouvernement britannique lui semblent la voie la plus prometteuse. Ce gouvernement s'engagerait ainsi à offrir aux jeunes prestataires de la sécurité du revenu des postes réels dans les organisations communautaires, « mais sûrement pas [des postes] à durée indéterminée, sinon les jeunes deviendraient des fonctionnaires en vieillissant » (p. 47). De plus, ces emplois seraient « financés à même une taxe spéciale sur les profits liés à la privatisation des entreprises publiques » (p. 47).

En fait, l'approche qui traverse cet ouvrage trahit un parti pris en faveur d'une marchandisation croissante de la production des biens et des services, compte tenu des limites qui semblent affliger l'économie sociale. Selon

l'auteur, l'équilibre entre les objectifs sociaux et les objectifs économiques des entreprises de l'économie sociale (ou du secteur communautaire) ne peut être maintenu au cours de leur processus de développement. Ou bien ces organismes sont fidèles à leur mission sociale et ils sont alors condamnés à la précarité financière ; ou bien l'État accepte de les financer, mais « un secteur communautaire institutionnalisé ne peut plus correspondre aux caractéristiques qui le définissent » (p. 54). On le constate, l'analyse ne pêche pas par excès de nuances et, malgré la référence à des dangers bien réels quant au processus d'institutionnalisation, la perspective d'une mobilisation des acteurs sociaux pour défendre la spécificité de leurs entreprises est totalement évacuée. Si on s'en remet à la lecture de l'auteur, l'économie sociale ne semble donc pas en mesure d'apporter, à long terme, des solutions novatrices aux besoins des populations.

On laisse entendre, également, que la création d'entreprises d'économie sociale en aide domestique aurait entraîné la substitution d'emplois avec le secteur privé et la disparition de milliers d'emplois et d'entreprises (p. 41). Or, les recherches menées récemment dans le domaine de l'aide domestique démontrent clairement que le danger de substitution d'emplois se pose d'abord avec le secteur public et que, de toute façon, la création d'entreprises d'économie sociale en aide domestique a plutôt permis de régulariser la situation de nombreuses femmes qui travaillaient « au noir », sans statut légal et sans protection sociale.

Nous aurions pu poursuivre ainsi notre critique sur plusieurs autres éléments. Nous croyons toutefois avoir suffisamment démontré le peu d'intérêt que présente ce livre pour l'avancement des connaissances. Le véritable bilan de l'économie sociale au Québec reste donc encore à faire.

Christian Jetté
Laboratoire de recherche sur les pratiques
et les politiques sociales (LAREPPS)

Comment dire, comment traduire ? Brèves notes de lecture sur le vocabulaire des politiques sociales

- **PORTONNIER, J.-C.** 1998. Glossaire bilingue de la protection sociale, volume 1, Les Termes français/French Terms. Paris, MIRE, *Rencontres et recherches*.
- **ÉVAUGER, J.-P., et P. SPICKER.** 1998. Social Protection : A Bilingual Glossary, volume 2, English Terms/Les Termes anglais. Paris, MIRE, *Rencontres et recherches*.
- **EDWARDS, J., et J.-P. RÉVAUGER,** éd. 1998. Discourse on Inequality in France and Britain. Aldershot, Ashgate.
- **GORDON, D., et P. SPICKER, dir.** 1999. The International Glossary on Poverty. Londres, Zed Books.

Au commencement était le Verbe (Jean, 1, 1).

Tu causes, dit Laverdure, tu causes, c'est tout ce que tu sais faire (Raymond Queneau, *Zazie dans le métro*, Paris, Gallimard, 1960).

L'importance, dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, de leurs dimensions cognitives et discursives n'est plus aujourd'hui à souligner, non plus que l'intérêt de leur prise en compte dans l'analyse. La référence à des modèles nationaux étrangers ou à des modèles internationaux, qui, bien que fort ancienne, connaît avec la diffusion des modèles néo-libéraux de politiques publiques un fort développement, vient ajouter un élément à un phénomène qui trouve son pendant analytique dans le développement des études comparatives.

Le problème classique, au plan pratique comme au plan analytique, de savoir à quoi la référence fait référence ou ce à quoi l'on compare ce que l'on compare n'en est que plus présent. Une façon commode de trouver une solution à ce problème a un temps été et reste encore pour partie de fonder la comparaison sur des séries quantitatives utilisant des catégories statistiques élaborées dans un cadre international. On sait les limites comme l'intérêt de l'exercice : lorsqu'on compare des arrangements institution-